



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 13 juillet 2022

Déploiement de Place des entreprises en Occitanie

Place des Entreprises permet aux dirigeants d'entreprise d'être mis directement en relation avec des conseillers issus de 40 partenaires publics et parapublics, afin de bénéficier d'un conseil personnalisé et de proximité selon leurs besoins.

De nombreux dispositifs pour les TPE et PME demeurent largement méconnus des chefs d'entreprise et ceux-ci ne parviennent pas toujours à identifier le bon interlocuteur dans la bonne structure.

Afin de répondre à cette problématique, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion ont développé un service public réunissant plus de 12 000 conseillers chargés de la relation entreprise, dans différentes administrations, opérateurs et collectivités territoriales volontaires.

Service public simple et rapide : LE conseiller qui peut aider l'entreprise la rappelle directement.

La diversité des partenaires du service permet de couvrir l'ensemble des besoins des entreprises :

ressources humaines, droit du travail, développement commercial, investissement, difficultés financières, transmission-reprise, santé & sécurité au travail, stratégie numérique, transition écologique ...

Place des entreprises, c'est simple, en quelques clics :

- Choisissez un sujet et déposez votre demande sur [Place des Entreprises](#)
- Place des entreprises identifie LE bon conseiller sur votre territoire
- Le conseiller vous contacte directement sous 5 jours pour vous aider

Place des entreprises, un service qui connaît déjà le succès :

Le service Place des entreprises est ouvert en Occitanie depuis le 21 avril 2022. Entre cette ouverture et la mi-juin, 485 besoins ont déjà été détectés.

Ces besoins ont généré 360 mises en relation dans la région, toutes institutions confondues.

4 principales thématiques sont choisies par les entreprises :

- les difficultés financières : 26% des demandes déposées ;
- les demandes de financement d'investissement : 16% des demandes déposées ;
- les demandes liées aux ressources humaines: 12% (recrutement salarié, apprentissage, formation, inclusion du handicap) ;
- Les demandes liées à l'environnement & démarche générale de transition écologique : 4%

Les partenaires sont : ADIE, AGEFIPH, APEC, ARACT, Banque de France, BPI France, Cap E, CCI, CMA, DRFIP, Douane, DREETS, DDETS, Initiative France, INPI, Médiation des Entreprises, AFDAS, ATLAS, OPCOMmerce, OCAPIAT, Uniformation, Pôle Emploi, CCEF, URSSAF.

L'État, les conseils régionaux, les partenaires publics et parapublics partagent la même volonté de mettre en place une dynamique d'accompagnement des entreprises. Tous sont concernés par la recherche d'efficacité de l'action publique, l'accès facilité à l'information et la défense des services de proximité. Place des Entreprises s'inscrit pleinement dans cette ambition en favorisant une logique partenariale.



<https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

DREETS

Christine LEMOAL

Tél : 06 29 85 54 40

oc.communication@dreets.gouv.fr

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)